

ISSN : 2118-2000

**ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE
DES PALMES ACADÉMIQUES**



Section du Rhône et de la Métropole de Lyon

Site : www.amopa69.fr



Photo : © Guillaume Cannat

«Voie Lactée hivernale, Vénus et lumière zodiacale au sommet du Mont-Aigoual ». 1^{er} avril 2020

Extrait du Site : www.leguideduciel.net

Lettre Trimestrielle

AUTOMNE – HIVER 2020

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation, 5 rue Anselme –Lyon 69004

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	03
Message du Président national	04
Actions en faveur de la jeunesse : « plaisir d'écrire »	5-13
<u>ACTIVITÉS PASSÉES :</u>	14
<i>COMPTE RENDU</i>	
Remise du prix IMAGIN'ACTION 2019 au lycée Hector Guimard à Lyon 7eme	15-19
Assemblée Générale du mardi 22 mars 2020 au lycée du Parc	20-42
<u>ACTIVITÉS FUTURES</u>	43
25 janvier 2021 à 14 h : Conférence : « Le ciel à l'œil nu » par J.M. Pallier :	
Notice descriptive et bulletin d'inscription	44-46
Conférences en prévision : bulletins d'inscriptions	
Date à venir « Le phylloxéra » par le Professeur Girard	47-48
Date à venir « La douleur dans l'Art » par le Professeur Queneau	47-48
<u>INFORMATIONS</u>	
Nouveaux adhérents	49-50
Décès	49-50
Recueil des activités culturelles de la section et dons	51
Cotisation/abonnement 2020	52
Bulletin d'inscription des sympathisants	53-54
<u>EN COUVERTURE</u>	
Sommaire	02
Le bureau	55
Le nœud au mouchoir	56

Lettre Trimestrielle «Automne-Hiver 2020»

Directeur de publication : Jean-Pierre POLVENT

Rédacteur en chef : Yves QUINTEAU

Mise en page, composition : J.DAUPHIN, J.ABBAL-LOISY, Jean-Marie PALLIER

Comité de lecture : Jacqueline DAUPHIN, Jacqueline ABBAL-LOISY
Yves QUINTEAU, Gérard HEPP.

Imprimerie: A3 PRINT 1, quai Jean Moulin - 6001 Lyon

Nombre d'exemplaires : 228

LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous traversons une période extrêmement difficile à un double titre.

Tout d'abord la situation sanitaire qui nous touche de près pour beaucoup dans notre vie quotidienne et nous incite à la plus grande prudence.

Vient de s'y ajouter cet odieux assassinat d'un professeur suite à un cours d'enseignement moral et civique, un comble !

Que pouvons-nous faire si ce n'est, en tant que membre d'une association humaniste, porter auprès de notre entourage professionnel et personnel, en particulier auprès des jeunes les valeurs de respect, de fraternité et de laïcité qui sont les nôtres. Agissons dans ce sens.

Vous trouverez dans cette lettre le message du Président national Jean-Pierre Polvent concernant cet horrible évènement.

Face à cette situation alarmante notre réaction doit être aussi de poursuivre nos activités et en premier lieu celles en direction de la jeunesse qui répond présent à nos concours. Voyez pour exemple les textes de qualité présentés ici et la remise des prix Imagin'Action.

Quant aux activités culturelles nous espérons pouvoir les reprendre au premier trimestre 2021.

Notre activité c'est aussi le fonctionnement de la section dont l'Assemblée générale est le reflet. Elle a pu se tenir le 22 septembre dernier grâce au Proviseur du Lycée du Parc qui a bien voulu nous accueillir une nouvelle fois dans son établissement. Elle s'est déroulée dans le respect des consignes sanitaires et les différents rapports ont été approuvés à l'unanimité. Le compte rendu figure dans cette lettre.

Je vous souhaite malgré les circonstances de rester serein et optimiste et terminerai mon propos en reprenant la citation que j'ai évoquée en fin d'Assemblée générale :

« Le meilleur moyen de prévoir le futur c'est de le créer »

Yves QUINTEAU, Président de la section

MESSAGE DU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'AMOPA

Ce 16 octobre, l'indicible horreur a frappé aux portes d'un collège de Conflans-Sainte-Honorine. Un professeur d'histoire-géographie a été décapité pour avoir dispensé un cours d'enseignement moral et civique.

Je tiens à assurer sa famille, ses collègues du Collège et, au-delà, l'ensemble du monde éducatif, du soutien de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques. La barbarie de cet acte nous révulse.

Enseigner c'est ouvrir au monde et à la culture, enseigner, c'est transmettre les valeurs républicaines inscrites au fronton de nos établissements scolaires.

Egalité de recevoir le même enseignement, quelles que soient les origines et convictions personnelles, liberté de promouvoir le fondement de notre République et d'exprimer ses opinions dans le respect des personnes, fraternité entre les êtres qui bannit la violence.

L'école républicaine et laïque est un des piliers de la démocratie.
Sachons accompagner et soutenir, au quotidien, les enseignants.

Sachons susciter tolérance et respect de la personne dans ce qu'elle a de plus précieux : la vie.

Sachons transmettre aux jeunes les valeurs de liberté et de respect de l'autre.

Jean Pierre POLVENT

ACTIVITÉS POUR LA JEUNESSE

CONCOURS « PLAISIR D'ÉCRIRE »

TEXTES D'ÉLÈVES PRIMÉS AU JURY NATIONAL

Deux premiers prix nationaux :

Rose KENNEDY

Anton RICHER

Un second prix national

Julien GEORGIN

J'ai gagné les olympiades, moi !

J'ai gagné les Olympiades, moi ! Je ne sais vraiment pas comment ça a pu arriver ! Je sais que le premier prix c'est une rencontre avec son sportif préféré, mais je n'ai pas du tout imaginé ce moment car je n'ai jamais cru que j'allais gagner. Le gros problème, c'est que je ne suis pas une grande amoureuse du sport et je ne sais donc pas qui inviter. On m'aurait dit de choisir une personne que j'admire tout simplement et j'aurais eu une liste aussi longue que mon bras. Mais un sportif, c'est vraiment dur à trouver ! Et puis, j'ai pensé à John Cena. Pas pour ses combats de lutte américaine mais parce que je me souviens d'avoir entendu qu'il était l'un des sportifs les plus généreux au monde et que son code dans la vie, c'est de ne jamais abandonner. Le jour de notre rencontre arrive et j'ai passé toute la nuit à lire des articles sur lui pour mieux le connaître. Mais ce qui m'impressionne le plus dans ce que je lis, ce ne sont pas toutes les médailles et victoires de combats de lutte, mais c'est tout ce qu'il fait pour aider les enfants malades à vivre de beaux moments.



Je l'attends donc dans sa salle de sport préférée. Il arrive, j'entends des bruits de pas, je suis un peu stressée, enfin il ouvre la porte et c'est comme si on était de grands amis depuis toujours. Il me parle et on voit qu'il sait parler aux enfants, il me met à l'aise même si j'ai l'impression que c'est un géant à côté de moi avec ses muscles énormes. Il fait des petites danses et des blagues pour me faire rigoler. Et puis, il me demande ce que je veux savoir sur ses combats, et là, il voit tout de suite que ce n'est pas ce qui m'intéresse. Il est surpris car d'habitude les gens ne lui parlent que de ses combats. Alors, je lui parle de son œuvre de charité « Fais un vœu ». Il me raconte comment il aide les enfants malades à réaliser leurs rêves et à se battre contre leur maladie. Avant de partir, il me montre des prises de combat et je lui apprends des pas de danse. C'est maintenant l'heure de partir et j'ai l'impression de dire au revoir à un meilleur ami. Il me dit une dernière chose : « Rose, n'oublie pas, dans la vie, il ne faut jamais abandonner ». Je sais qu'il a



raison, qu'il ne faut jamais baisser les bras. Merci John pour ton conseil, je ne l'oublierai jamais !

Rose KENNEDY
Classe de CM2
(1^{er} prix national)

« L'école est-elle un lieu où éduquer la liberté ? »

La question vient d'être posée
Et je suis sensé y répondre
Sous la forme d'un exposé
Peut-on éclairer les ombres ?

Comment suis-je libre, moi qu'on éduque ?
Comme une vague qu'on laisse grandir ?
Ou comme le torrent dans l'aqueduc,
Canalisé, pour mieux servir ?

Est-ce que leurs livres m'emprisonnent ?
Est-ce que leurs raisonnements ... délivrent ?
Je réfléchis et me questionne :
Quand ai-je appris à être libre ?

Maternelle,
C'est mon premier jour :
Tel un oiseau tombé du lit
L'école me jette dans la cour
Loin de ceux vers qui j'ai grandi
Je dois rencontrer tant d'enfants
Je suis contraint de m'adapter
Ils sont tous si différents ...
A cent contre un, ils vont gagner !

Quelles sont les règles qui marchent ici ?
Est-ce le plus fort que l'on imite ?

Est-ce qu'on fait tout ce dont on a envie ?
Qui nous rappellera les limites ?

Dans ces premières années scolaires,
J'ai vu ma maîtresse apaiser
Même nos plus « grosses colères »
Et avec douceur s'imposer.

Elle nous disait : « retiens tes coups,
Libère tes mots, y'a pas que toi ...
Tu as plein de droits, comme nous,
Et on partage les mêmes lois ... »

Plus tard, j'ai pu lire et écrire
Manipuler d'autres matières ...
Apprendre par cœur et découvrir
Comment repousser les frontières

Mais j'ai aussi senti le poids :
Une note suffit à décevoir
Comment être libre d'être soi
Sous les regards et les miroirs ?

Je mesure aujourd'hui ma chance
D'avoir croisé des professeurs
Qui m'ont fait voir la différence
Entre mes fautes et mes erreurs :

Je reste libre de me tromper
L'école est faite pour essayer
J'ai devant moi quelques années
Et je compte bien en profiter

C'est comme ça que ces derniers mois
J'ai pu en Autriche étudier,
Quitter la France, suivre ma voie
Découvrir d'autres libertés.

Puisque la question est posée, je me rends compte que ces mots écrits sous la forme d'un Slam m'ont donné quelques pistes pour y répondre :

- dans ces années d'école, je me sens aujourd'hui libre de penser, libre de m'exprimer, libre de rêver, d'espérer, de me projeter, de construire un futur où trouver ma place ;
- libre de supporter les autres et d'être pour eux supportable ;
- libre d'essayer le lien à l'autre, aux autres, et de choisir les personnes avec lesquelles je me sens le mieux ;
- libre de me faire surprendre, de découvrir des horizons que je ne connaissais pas, des directions ou des disciplines qui me donnent envie d'aller plus loin en me posant des questions, en me confrontant sans risque à des problèmes auxquels je n'avais pas encore pensés et en me donnant le temps et la méthode pour construire des outils me permettant d'y répondre ;
- libre d'apprendre et de m'appuyer sur la mémoire de tous ces savoirs qui depuis des siècles, ont pu rendre les hommes ... plus libres...

Anton RICHER
Classe de 4^{ème}
1^{er} prix national

Sujet : « *l'école est-elle un lieu d'éducation à la liberté ? Pensez-vous qu'elle vous a accompagné sur ce chemin ? Comment, en quelles circonstances et dans quelles limites* » ?

Nous sommes tous allés à l'école. Un parcours scolaire « classique » dure quinze ans, c'est-à-dire jusqu'au baccalauréat. Pendant toutes ces années, nous y apprenons les Mathématiques, les Arts Plastiques ou la Musique. Tous ces apprentissages demandent des efforts et nous nous sommes tous demandés si ces efforts avaient un sens. En effet, pourquoi apprendre Pythagore si on veut devenir avocat ? Pourquoi connaître la poésie de Rimbaud, si on souhaite être chirurgien ? Ceci nous amène à nous demander si la véritable fonction de l'école n'est pas ailleurs. L'école n'est-elle pas, finalement, un lieu d'éducation à la liberté. Pour cela, nous verrons les différentes formes de liberté que nous pouvons trouver à l'école. Puis, nous parlerons des limites de ces libertés.

Tout d'abord, l'école nous apporte un pouvoir très important. Confucius disait : « choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez plus à travailler un seul jour de votre vie ». Et en effet, une de nos plus grandes libertés est de pouvoir choisir notre voie professionnelle. Cette liberté n'existait pas au début du siècle dernier pour de nombreuses personnes. Désormais, en travaillant bien, lors de

notre scolarité, plus de portes nous sont ouvertes après ; contrairement à ceux qui ont des résultats médiocres. De plus, l'école nous délivre les connaissances suffisantes pour exercer un métier et gagner notre vie. Ainsi, au lycée, aurai-je le choix d'options en vue de mon souhait professionnel. Grâce à ce nouveau système, après le baccalauréat, j'aurais plus de possibilités pour trouver ma voie professionnelle.

Ensuite, l'école nous apprend l'une des valeurs les plus importantes de notre vie. Epictète déclara : « la liberté, c'est l'indépendance de la pensée ». La liberté de pensée est fondamentale. Et, l'école, par les problèmes en mathématiques, les analyses de textes en langue ou même les rédactions en français, nous éduque à cette liberté. Ainsi, disait Elisabeth Badinter : « on va à l'école pour développer une pensée autonome ». Un citoyen français est libre, il est libre d'opinions. Nous pouvons donc dire que l'école nous prépare au monde de demain. Nous pouvons, alors, citer Lionel Jospin : « l'école est le berceau de la République ». Cette valeur, propre à la République française, peut nous rappeler un détail encore gravé dans nos mémoires. Après l'attentat au siège du journal satirique « Charlie Hebdo », la ministre de l'Education Nationale, Madame Najat Vallaud-Belkacem, avait publié une lettre s'adressant aux professeurs et aux élèves. Elle déclarait, lors de cette période de peur, que la liberté d'expression avait été atteinte. Madame la Ministre demandait alors aux enseignants de rappeler aux jeunes du pays que notre libre-pensée était notre plus grande liberté.

Enfin, attardons nous sur cette phrase du poète qu'était Victor Hugo : « la liberté commence où l'ignorance finit ». Savoir, apprendre sont acteurs de notre liberté. Et, l'école est un lieu d'apprentissage.

Cette transmission de connaissances est importante pour notre vie d'adulte. Notre discours devient crédible et intéressant du moment où notre savoir est entendu. Nous pouvons alors parler, discuter de sujets divers avec n'importe qui. Ainsi, pouvons-nous citer Publilius Syrus : « sans culture, l'esprit s'use et

perd son ressort. Une vie imbécile est semblable à la mort ». J'ai assisté à une audience au tribunal, dans le cadre de mon stage de troisième. L'avocat de la défense m'a impressionné de par ses connaissances. Il utilisait la littérature française pour plaider. Ainsi, pouvons-nous observer qu'il utilisait son savoir pour défendre une liberté.

Cependant, il est souvent reproché à l'école d'être trop dirigiste. L'un de nos grands scientifiques, Albert Einstein disait : « l'école devrait toujours avoir pour but de donner à ses élèves une personnalité harmonieuse, et non de les former en spécialiste ». Il est vrai que l'école cadre très précisément le programme et approfondit beaucoup dans certains domaines. Mais, nous pouvons nous demander si l'école ne devrait pas être moins encadrée. L'enseignant nous impose le travail. Nous devons faire nos devoirs, nos évaluations, lire nos livres. L'éducation perd cette notion de liberté d'agir. Il existe, cependant, des établissements plus libertaires. Ce sont les écoles Montessori. C'est une pédagogie qui ne repose pas uniquement sur les apprentissages purement scolaires, mais également sur l'utilisation de matériel sensoriel, d'un rythme personnalisé et d'échanges sociaux.

Donc, l'école prépare les futurs adultes à être les citoyens de demain. Elle éduque à la liberté de penser, valeur importante de notre Constitution. Elle nous transmet un savoir important pour notre avenir. Mais, nous pouvons nous demander si les méthodes scolaires ne sont pas parfois trop rigides pour enseigner la liberté.

Julien GEORGIN
Classe de 3^{ème}
2^{ème} prix national

ÉCOLE MARKARIAN PAPAIZIAN

1^{er} prix national d'Expression Française – Classe de CM2

Je remercie tout d'abord Monsieur le Directeur Xavier GIROUX pour l'accueil qu'il a toujours réservé aux concours organisés par la section du Rhône et de la Métropole de Lyon de l'AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques) et pour avoir permis cette cérémonie pour la remise du 1^{er} prix national d'expression française à Rose KENNEDY, élève de CM2 l'an passé. Certes, nous ne sommes pas dans le cadre de la Sorbonne à Paris, où la remise se fait tous les ans ; mais la situation sanitaire nous oblige à nous organiser différemment.

Merci également à Monsieur Éric VERNIN, professeur des écoles, qui envoie chaque année au jury des copies de qualité. Afin d'illustrer la sévérité de la sélection voici quelques chiffres : le jury a reçu plus de 300 copies et en a récompensé 69 ; 7 de ces textes ont été envoyés au jury national qui en a reçu en tout 1048 et ne sélectionne que 5 récompenses par niveau de scolarité ! Donc bravo à Rose d'avoir passé brillamment toutes les étapes.

Au nom de Monsieur Jean-Pierre POLVENT, Président National de l'AMOPA, je tiens à féliciter Mademoiselle Rose KENNEDY pour ce 1^{er} prix d'expression française. Elle avait choisi, de manière prémonitoire sans doute, pour titre de son texte : « J'ai gagné les olympiades, moi !!! ». Et oui, Rose, tu as gagné ! Tu as étonné le jury en révélant que tu n'aimais pas le sport quand le sujet te demande de parler de ton sportif préféré ; mais il a apprécié ton talent pour contourner la difficulté et choisir John CENA, champion de lutte américaine, non pas pour ses prouesses sportives, mais pour son charisme envers les enfants malades et l'aide qu'il leur apporte.

Il n'est pas possible de citer ici ton frère Thomas, ici présent, qui avait été lui aussi primé au même concours l'an dernier en expliquant dans sa copie que le plus beau cadeau que la vie lui ait fait (c'était le sujet) était « La naissance de Rose » ! Je vous félicite donc tous les deux très sincèrement et vous souhaite un très beau parcours scolaire puis universitaire.

En conclusion, je retiens la morale du texte de Rose :
« Dans la vie, il ne faut jamais abandonner ».

Voici donc ton diplôme national et le bon-cadeau qui l'accompagne offerts par l'AMOPA.

MERCI A TOUS




Rose, son frère, le Professeur



Rose, son frère, le Professeur le Directeur,
AMD.

Lyon, le 8 octobre 2020

Coordonnatrice du concours pour
la section du Rhône et de la Métropole de Lyon,
Annie MAMECIER-DEMOUNEM.



ACTIVITÉS PASSÉES

REMISE DU PRIX IMAGIN'ACTION 2019 au Lycée Hector Guimard Lyon 7^{ème}

Ce mercredi 12 février 2020, une cinquantaine de personnes étaient réunies au Lycée Hector Guimard et accueillies par Madame Lydia Advenier, Provisoire, pour participer à la remise solennelle du Prix 2019 du concours IMAGIN'ACTION, organisé chaque année par l'AMOPA et l'AFDET (Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique).



Autorités académiques et Handicap International



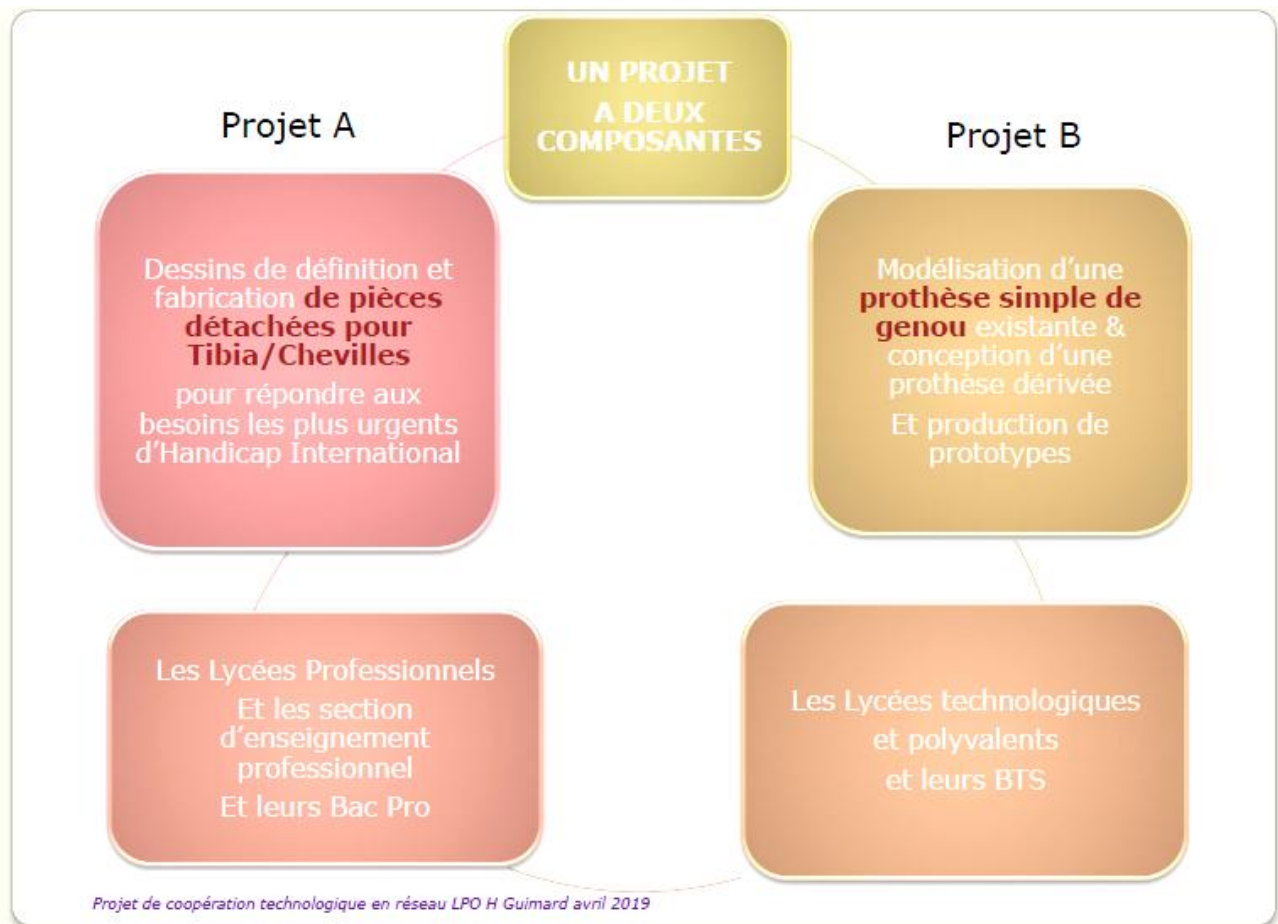
Mme le Provisoire

Ce concours, destiné à valoriser les jeunes en formation technologique et professionnelle existe aux niveaux départemental et national. Il peut s'étaler sur une ou deux années scolaires en raison de son projet : effectuer une réalisation technique à la demande d'une entreprise, d'une association ou d'un établissement public ou privé : elle va de la conception jusqu'à la fabrication réussie d'objets ou de machines en collaboration avec le commanditaire. La réalisation peut également faire appel à plusieurs classes de niveaux différents, dans un ou plusieurs lycées : du CAP aux BTS, IUT, Licences professionnelles.

Le Palmarès du concours 2019 ne pouvait que reconnaître la réussite exceptionnelle du projet réalisé par les cinq lycées présents ce jour. Ce projet a reçu un premier prix de l'AMOPA nationale ainsi que le premier prix départemental AMOPA -AFDET.

Présentation du projet

Voici trois ans Jean-Claude Vebret de l'AFDET avait pris contact avec Handicap International où Jean-Claude Copin, ingénieur au service de cette association, lui a demandé d'examiner la possibilité de fabriquer certaines pièces destinées



à la remise en état de prothèses orthopédiques que Handicap International récupère dans des pays en développement. Après remise en état, ces prothèses sont données à des personnes en détresse ayant perdu un membre



inférieur. Très vite il est apparu que le projet conduisait à distinguer deux composantes :

Les partenaires :

L'ampleur de la tâche a montré que l'intervention de plusieurs établissements s'imposait car les compétences et les appareils nécessaires aux conceptions impliquaient une coopération. Dès lors cinq établissements, en fonction de leurs spécificités propres ont été retenus : à Lyon le lycée Hector Guimard, chargé de la coordination, à Villeurbanne le lycée Frédéric Faÿs, à Rillieux-la-Pape le lycée Albert Camus, à St Priest le lycée Fernand Forest et à Bourg-en-Bresse le lycée Jean-Marie Carriat.

Dans leurs interventions, les autorités du Rectorat de Lyon ont évoqué les difficultés qu'il a fallu résoudre dans ce long parcours suivi avec attention. Monsieur Garel, IPR, après avoir exprimé ses remerciements a développé trois aspects de cette réalisation de prothèse :

- Aboutir à un produit qui a du sens : traitement du handicap, et contribution aux efforts de certains pays pour soulager des citoyens en grande difficulté ;
- Un travail de réseau où étudiants de BTS et de bac professionnel ont étudié et élaboré les solutions à toutes les étapes ;
- Construction d'un projet collaboratif entre des sections et des établissements variés afin de présenter cette nouvelle prothèse du genou. M. Bouvier IPR, puis M.P. Gaillard DRAFPIC, soulignent, outre l'effet multiplicateur de ce travail, sa démarche académique : trouver des réponses à des problèmes techniques, explorer une dimension éducative et à travers un enjeu pédagogique conduire à une intégration professionnelle. Ceci correspond aux demandes actuelles de l'institution en application du référentiel **U62**.

-

Les réalisations :

Jean-Claude Vebret, cheville ouvrière du Projet, a décrit les grandes étapes de la réalisation : il a particulièrement souligné la nécessité de construire une prothèse du genou provisoire, simple comportant un certain nombre de pièces de grande résistance aux conditions climatiques et qui peuvent être fabriquées dans les établissements de formation des pays utilisateurs.



Il appartenait aux Proviseurs, aux Directeurs Délégués aux Formations comme aux Enseignants de définir les programmes de réalisation des diverses pièces techniques, le choix des matériaux, les plans côtés d'exécution. Les étudiants des cinq lycées ont, pièces en mains, expliqué les difficultés à résoudre pour la réalisation.



Étudiants du lycée Frédéric Faÿs

Le président de l'AFDET René Larrière et le président Yves Quinteau remettent alors solennellement les deux prix 2019 ainsi que les six diplômes à Mme Advenier, coordinatrice pour les cinq établissements récompensés.



Le président Quinteau rappelle que c'est en tant que membre du bureau national de l'AMOPA qu'il remet pour ce projet le premier prix du concours national « IMAGIN'ACTION 2019 » aux lycées distingués, puis comme président de la section du Rhône, qu'il s'associe avec l'AFDET pour le premier prix départemental, l'ensemble concrétisé par un chèque de 1200 euros.

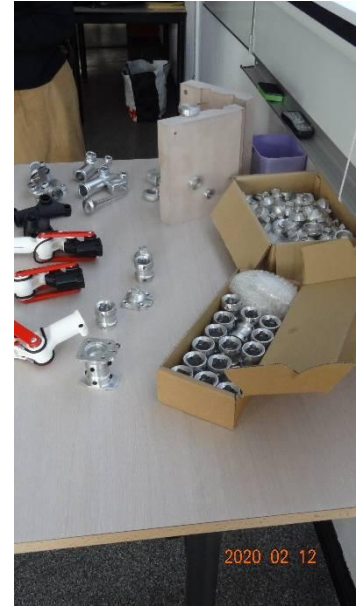
La parole est alors donnée aux deux représentants d'**Handicap International**, Mme Isabelle URSEAU et à Jean-Claude COPIN. Ce dernier a suivi avec attention et continuité les processus de fabrication en se rendant autant que nécessaire dans les lycées pour précisions et aménagements, après avis d'orthopédistes notamment pour la prothèse du genou. Tous deux ont exprimé leurs remerciements et satisfactions devant les prototypes présentés. Il pourrait être envisagé une production suivie à l'avenir ! Un moment d'émotion advient quand deux étudiants leur remettent avec fierté un exemplaire complet de prothèse du genou,



fruit de ce travail collectif (une trentaine de personnes sur cinq sites) ainsi qu'un premier lot de pièces répondant à la demande initiale.



*Pièces réalisées
correspondant à la 1^{ère}
demande d'Handicap
International*



Texte de Jacques NOCLIN et Louis SANYAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON POUR L'ANNÉE 2019

22 septembre 2020

L'assemblée Générale s'est déroulée au Lycée du Parc le 22 septembre 2020

Elle a réuni 38 personnes dans l'amphithéâtre Louis Achille dans le respect des consignes sanitaires

Le Président Yves QUINTEAU, après avoir souhaité la bienvenue au public présent, remercie Monsieur le Proviseur du Lycée du Parc de son accueil dans ces circonstances particulières.

Monsieur le Proviseur Pascal CHARPENTIER présente ensuite un diaporama retraçant l'organisation et le fonctionnement du Lycée du Parc, établissement d'excellence



Le Président salue la présence des personnalités qui ont accepté de nous rejoindre :

Mme Marie Hélène REYNAUD, Vice Présidente de l'AMOPA nationale représentant le Président Jean-Pierre POLVENT,

M. Jean-Pierre BIOT, Président d'Honneur de la section du Rhône et de la Métropole de Lyon de l'AMOPA,

M. Maurice JOINT, Adjoint Honoraire au Maire de Caluire,

M. Michel NIELLY, Président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur du Rhône,

M. Jean-François JAL, Secrétaire Général de l'Association des Amis de l'Université de Lyon,

M. Alain MOUGNIOTTE, Directeur Honoraire de l'ESPE,
Mmes Jeannine CREUNET, Présidente du Conseil d'Administration et **Edwige LEBRETON** représentant le Crédit Mutuel Enseignant.

Sont excusés :

M. Olivier DUGRIP Recteur de la Région Académique Auvergne-Rhône Alpes, Recteur de l'académie de Lyon, Chancelier des Universités,
M. Michel BERTHET Président d'Honneur de l'AMOPA,
M. Alain MAMESSIER Secrétaire général de la Délégation régionale de l'AFDET AURA,
M. Alain AUDOUARD Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône,
M. Gérard CARTET Président du Groupement du Rhône de la Société des Meilleurs Ouvriers de France,
M. COMBE Président AAUL,
M. Krzysztof TRYLINSKI donateur des prix Katarzyna et Elzbieta,
M. Gabriel PAILLASSON, MOF,
M. LARRIERE, Délégué régional de l'AFDET AURA,

Le président donne ensuite la parole à Mme **Marie-Hélène REYNAUD**, **Vice-Présidente nationale :**



« Je vous transmets tout d'abord le salut amical du Président Jean-Pierre POLVENT. C'est avec plaisir que j'ai répondu à l'invitation amicale de votre Président Yves QUINTEAU, administrateur national.

Venir à la rencontre de la section du Rhône est toujours fort agréable et instructif. Vous faites partie des sections les plus nombreuses de l'AMOPA, section qui s'investit remarquablement dans les actions pour la jeunesse et la défense de la langue française. Organiser des concours très divers, mobiliser des partenaires demande un engagement de chaque instant. Le recueil que vous publiez en témoigne. Nous avons vécu des moments difficiles et les prochains ne le seront pas moins. Alors que les réunions étaient impossibles je sais combien vous vous êtes activés pour soutenir ceux dont l'isolement était le plus douloureux, notamment les plus âgés. Une société qui néglige ses aînés est comme un arbre qui n'a plus de racines, il devient un arbre mort. La décoration nous oblige, nous ne devons

laisser personne au bord du chemin. Les valeurs que nous défendons : servir et partager nous portent pour que le lien social ne se brise pas.

Le siège national est resté très actif : de la mi-mars au 2 juillet 12 réunions de bureau ont eu lieu via skype. Tous les Présidents ont été contactés par téléphone, les jurys des concours nationaux se sont tenus, la Revue est parue, le virus n'a pas abattu l'AMOPA ! »

Après avoir détaillé le déroulement de l'Assemblée et avant de présenter le rapport moral de l'année 2019 le Président souhaite faire un point rapide du fonctionnement de la section pendant le confinement et le déconfinement.

« Si nous avons été contraints de suspendre nos activités nécessitant la présence physique de personnes, nous avons pu mener à bien celles pouvant être organisées à distance (réunions de jurys, de bureau...) et assurer la communication à destination des amopaliens par internet (résultats des concours) envoi de la LT sur support papier...

Mais notre action la plus forte a été la prise de contact par téléphone de nos adhérents les plus âgés pour avoir des nouvelles de leur santé et savoir comment ils vivaient cette période délicate. Nous avons joint 130 personnes qui nous ont dit ne pas avoir rencontré de problèmes particuliers peut-être grâce à un respect strict du confinement.

Cette démarche a été très appréciée et devrait, me semble-t-il, être renouvelée de temps à autre. »

Rapport moral et d'orientation du Président Yves Quinteau :

Le Président commence par présenter **le carnet de famille** pour rendre hommage aux Amopaliens décédés en 2019 :

***Mme Monique Aniskoff - M. Roger Becker - M. Philippe Duchêne –
M. Christian Girod - M. Gilles Janodet - M. Guy Sanglerat.***

Une minute de silence est observée.

Intervention du Président :

Avant d'évoquer nos actions et activités conduites en 2019 je voudrais m'arrêter un instant sur un problème grave, celui de la baisse des adhérents. Des données chiffrées vont seront données par la Secrétaire générale dans son rapport

d'activités qui montrent cette baisse inquiétante mais je voudrais signaler qu'il y a quelques années encore une très grande majorité des nouveaux nommés adhéraient à l'AMOPA seule association représentant l'Ordre des Palmes académiques. Or la situation a complètement changé. Certes cette baisse concerne toutes les sections et il en va de même pour les autres ordres nationaux et ministériels mais tous nous en recherchons les raisons mais sans vraiment les trouver : manque d'intérêt pour nos actions envers les jeunes qui devraient pourtant attirer les enseignants qui forment la majorité des nommés dans l'Ordre, indisponibilité, choix d'autres associations mais pire certains avançant que ne pouvant participer à nos actions ils n'ont aucun intérêt à adhérer n'ayant rien à y gagner : application du fameux principe égoïste du gagnant / gagnant très à la mode ! Pourtant en adhérant à l'AMOPA on soutient et valorise la jeunesse !

Donc si vous connaissez des titulaires des palmes Académiques non amopaliens essayez de les convaincre car recevoir une distinction ce n'est pas une fin mais un début : les distingués doivent en effet par leur engagement rendre à la nation la reconnaissance qu'elle leur a apporté en transmettant aux jeunes les valeurs républicaines que l'AMOPA justement défend avec détermination.

ACTIVITÉS 2019

Actions en faveur de la jeunesse.

Elles sont et restent le cœur de notre mission et nous y consacrons toute notre énergie, nos moyens humains et financiers...

Notre objectif pour 2019 a été de maintenir les actions existantes à une exception près : la mise en place du concours « Bien s'exprimer à l'oral » devenu depuis « Plaisir de dire » nouveau concours national que nous avons décliné en le modifiant quelque peu.

Je précise qu'aux dires de l'AMOPA nationale notre section est l'une des plus actives en particulier pour les actions en faveur des jeunes. Nous en organisons actuellement une dizaine ce qui représente une charge non négligeable.

Parmi ces actions de nombreux concours qui touchent tous les niveaux de formation et dont les objectifs sont, je le rappelle :

- La défense et l'illustration de la langue française : devenu concours « Plaisir d'écrire »
- Une réflexion sur l'Europe : concours « Nous l'Europe »
- La promotion de l'enseignement technologique et professionnel (en collaboration avec l'AFDET) : concours « Imagin'Action »
- La valorisation de l'apprentissage en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône et la Société des MOF du Rhône : « Les Palmes de l'Apprentissage »
- La promotion des valeurs de fraternité, de solidarité et de citoyenneté : « Les Mariannes de l'AMOPA » et « les Palmes Jeune Arbitre »
- La mise en valeur de l'expression orale pour les collégiens : concours « Plaisir de dire »
- La promotion des filières « arts du spectacle, arts de la scène » : concours « arts du spectacle » et « Bourse scène-recherche » en collaboration avec l'Association des amis de l'Université de Lyon AUL.

Outre les concours qui s'adressent aux élèves, vous le savez, nous aidons des étudiants en leur accordant des bourses pour des stages d'étude et de recherche principalement à l'étranger.

Nous soutenons également dans le cadre de la francophonie, entre autre actions, des élèves ou étudiants étrangers francophones venant poursuivre leurs études dans un établissement scolaire ou d'enseignement supérieur de l'Académie de Lyon.

Activités culturelles

A l'intention de nos adhérents et sympathisants, nombreuses conférences, visites, concerts.

La Secrétaire générale, dans son rapport, puis les différents responsables, vous dresseront dans quelques instants un bilan détaillé de notre fonctionnement, de nos activités culturelles et de nos actions en faveur de la jeunesse.

Je voudrais avant leur intervention et même si les aspects purement financiers seront examinés ultérieurement au cours de cette AG, dire quelques mots sur ce que sous-tend une saine gestion.

Il convient en effet de rappeler que toute organisation dont les associations qui reçoivent des subventions publiques et des dons dans le cadre du mécénat privé se doivent de les utiliser à bon escient.

L'optimisation de la gestion passe par l'utilisation de 3 concepts : Pertinence, Efficacité, Efficience représentés sous la forme d'un triangle dit triangle de la performance (diapositive) :

- La Pertinence est le rapport entre objectifs et moyens
- L'Efficacité est le rapport entre objectifs et résultats ou réalisations
- L'Efficience est le rapport entre moyens et résultats ou réalisations

Une action réussie est celle dans laquelle les 3 concepts se conjuguent et sont positifs

C'est en appliquant cette démarche tant pour les activités d'intérêt général que pour celles d'utilité publique que nous avons pu réduire notre déficit de près de 50% comme nous nous y étions engagés lors de l'AG de l'an dernier.

Cette démarche a été poursuivie en 2020 compte tenu de la baisse désormais régulière des sommes récoltées au titre du partenariat et malgré l'action énergique et de tous les instants de nos deux chargés de mission dans ce domaine : Jean-Marie Pallier et Georges Grousset.



Rapport d'activités de la Secrétaire Générale

Nos effectifs :

Présentation de graphiques et de camemberts

Les effectifs, restés stables en 2017 et 2018 (423 adhérents et sympathisants) connaissent une baisse en 2019 soit 362 adhérents et sympathisants. Les sympathisants sont pour une part les conjoints de membres actifs et les participants occasionnels aux voyages. Ils représentent 7% du total.

C'est le chiffre des adhérents qui est important, il diminue en effet de 50 en 2019.

Des statistiques sous forme de « camemberts » présentent une analyse plus précise de la physionomie de nos adhérents : tranche d'âge, genre et grade :

Grades : 56% de chevaliers, 27 % d'officiers et 10% de commandeurs

Âges : 15% de 40 à 64 ans, 78% de 65 à 89 ans, 7% de 90 à 105 ans.

Ceci s'explique par le fait que les Palmes académiques sont décernées au bout d'un certain nombre d'années de carrière et aussi par une plus grande disponibilité des décorés au moment de la retraite. Il faut également souligner que l'adhésion à l'association est un gage de longévité, qu'on se le dise et qu'on incite à adhérer !

Genre : 55% d'hommes, 45% de femmes.

Fonctionnement de la section (présentation sous forme de diapositives)

Les instances statutaires : Le bureau de la section comprend six membres :

Yves QUINTEAU, Président, Christiane FERRA, Vice-Présidente,

Jacqueline DAUPHIN, Secrétaire, Monique ROUGEMONT, Secrétaire adjointe,

Danièle ANRES, Trésorière, Gérard HEPP, Trésorier adjoint.

Auxquels s'ajoutent les membres du Comité Consultatif qui travaillent en équipe au sein de commissions spécialisées :

Jacqueline Abbal-Loisy - Michèle Antignac - Gérard Bouchet - Antoine Castano - Jean-Louis Coppéré Chantal Dentzer - Georges Grousset - Annie Mamecier-Demounem - Marie-Annie Michou-Saucet - Jacques Noclin - Jean-Marie Pallier - Marie-Thérèse Pecceu - Nicole Riondet - Louis Sanyas.

Commissions

Activités d'intérêt général

Affaires culturelles, organisation des conférences et voyages : 6 personnes

Finances : préparation et suivi du budget, tenue des comptes et opérations financières, demandes de subvention : 5 personnes.

Communication :

Coordination : Jacqueline Dauphin. : Elaboration et contrôle des différents vecteurs de communication : 6 personnes

Publications

Lettre trimestrielle : Une lettre trimestrielle paraît chaque saison qui retrace l'ensemble des activités et présente des productions des lauréats des concours.

Composition et mise en page : Jacqueline Abbal Loisy - Jean-Marie Pallier.

Recueil des activités culturelles très bien illustré et riche des contributions des participants : réalisation Monique Rougemont.

Recueil des activités en faveur de la jeunesse : palmarès et textes ou actions primées, diffusé auprès des partenaires, des lauréats, des professeurs et des chefs d'établissement. Il est aussi accessible aux amopaliens : réalisation Jean-Marie Pallier - Annie Mamecier-Demounem.

Les deux recueils sont en vente lors de cette assemblée.

Site Internet mis à jour régulièrement et consultable en permanence : Jean-Marie Pallier - Georges Grousset.

Plaquette de présentation : Réalisation Jean-Marie Pallier.

Actions en direction de la jeunesse.

Défense et illustration de la langue française : 4 **personnes**

Concours plaisir de dire : bien s'exprimer à l'oral : 5 **personnes**

Concours Nous l'Europe : 2 **personnes**

Concours Imagin'action : 5 **personnes**

Concours des Palmes de l'apprentissage : 3 **personnes** avec des représentants de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône.

Les Mariannes de l'AMOPA : **4 personnes** avec une représentante du Crédit Mutuel Enseignant

Les Palmes du jeune arbitre : **4 personnes** avec 2 représentants de l'UNSS
Le prix AAUL et la bourse Scène recherche : **2 personnes** et un représentant de l'AAUL

Les Bourses : **7 personnes**

La Francophonie : **2 personnes**

Partenariat :

La liste de nos partenaires :

Services de l'Etat : Préfecture du Rhône ; Académie de Lyon, Direction académique des Services de l'éducation nationale du Rhône.

Collectivités locales : Conseil départemental du Rhône, Métropole de Lyon, ville de Lyon, ville de Caluire et Cuire.

Etablissements d'enseignement supérieur

Ecole supérieure du Professorat et de l'éducation qui nous héberge dans ses locaux : mise à disposition d'un local et accueil des réunions et conférences. La section tient tout particulièrement à la remercier.

Institut National des Sciences appliquées

Institut de Gestion Sociale IGS.

Chambres consulaires et Syndicats Professionnels :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

BTP du Rhône.

Les entreprises et sociétés : 37 noms de sociétés sont affichés sur écran

ALTERECO	EIFFAGE CONSTRUCTION Rhône
ARCADIS	Entreprise GIRAUD Daniel
ARCHIGROUP	ESTRAT-BONCHE
AUDIT	Établissement JANIER
Fiscalité et	ETHIC ETAPES de LYON
Conseils	FONTANEL
BET SOUBEYRAN-FOURNIER	
CEVB	

CIC Lyonnaise de Banque	GCC
CITE DE LA CREATION	KATENE
CMC	LIBRAIRIE DECITRE
COGECI	OLYMPIQUE LYONNAIS
COGEDIM GRAND LYON	PAILLASON Gabriel & David
COPRA Rhône-Alpes	PROCOBAT
CREDIT MUTUEL Enseignant du Sud Est	ROLANDO & POISSON
DPI Structure	SAMSON Régulation
DYNERGIE	SEGAPAL Grand Parc Miribel Jonage
EDIPHICE	

Un grand merci est adressé à tous nos partenaires ainsi qu'à Jean-Marie Pallier et Georges Grousset qui assurent la collecte.

Vie Associative :

Cérémonie annuelle des vœux 11 janvier 2019

Une nombreuse assistance s'est retrouvée à Ethic Etapes pour célébrer la nouvelle année.

En présence de : M. Bidet Inspecteur d'Académie adjoint, représentant M. Guy Charlot DASDEN du Rhône, M. Jean Pierre Biot Président d'Ethic Etapes et de nombreuses personnalités amies de l'Amopa.

Le président a présenté le bilan des activités 2018 et des perspectives pour 2019.

Un diaporama relatant les actions culturelles de 2018 a été présenté par Jacqueline Dauphin Secrétaire.

L'assemblée s'est retrouvée pour déguster la galette des Rois.

Remise de décorations : 23 janvier 2019

Cérémonie organisée et conduite par Annie Mamecier-Demounem :

99 invitations ont été lancées. Plus de 60 courriers sont restés « sans réponse » et une dizaine sont revenus à l'expéditeur avec la mention « inconnu à cette adresse ». Sur les 16 réponses reçues, il a été possible d'organiser la remise de médailles à 14 chevaliers promus en 2018. La cérémonie a débuté par un discours de M. Mougnotte directeur de l'ESPE qui nous recevait dans ses locaux puis de M. Charlot IA DASEN du Rhône.

Le président Yves Quinteau a présenté l'AMOPA. Puis les parrains ou marraines ont remis leur décoration aux récipiendaires. La remise solennelle s'est déroulée dans le temps imparti et a été suivie d'une collation pour tous les participants.

Un diaporama, élaboré par Annie Mamecier-Demounem est présenté, résumant le déroulement de la cérémonie et remerciant les organisateurs et personnalités présentes ainsi que le Directeur de l'ESPE Monsieur Alain Mougnotte pour son soutien fidèle.

Activités culturelles : présentation sous forme de diaporama illustré :

Groupe de travail : Michèle Antignac, Jacqueline Dauphin, Marie-Thérèse Pecceu, Yves Quinteau - Monique Rougemont - Louis Sanyas.

Nous proposons une activité par mois. En 2019 nous avons organisé :
4 conférences, 5 sorties et 2 voyages.

Conférence à l'Institut National de la Police Scientifique à Ecully :

Organisation : Georges Grousset : *32 participants*

L'institut est le maillon scientifique, par son activité d'analyse en laboratoire, de la chaîne criminalistique. *Thèmes abordés* : L'Institut, son organisation et ses disciplines criminalistiques

Présentation commentée d'une scène de crime.

Conférence : « Les rendez-vous de la justice lyonnaise avec l'histoire »

présentée par **Monsieur Viout**, Procureur honoraire de Lyon le 12 mars 2019 :

Organisation : Yves Quinteau - Michèle Antignac : *42 participants*.

Des Chrétiens de Lyon en l'an 177 à Klaus Barbie en 1987, une évocation passionnante des grands procès qui se déroulèrent à Lyon et un rappel d'histoire intéressant.

Conférence : « Les oiseaux de nos régions : une biodiversité » présentée par

Monsieur le Professeur Louis Girard le 9 décembre 2019

Organisation : Annie Mamecier et Jacqueline Dauphin.

Un moment de détente et de plaisir des yeux dans la redécouverte et l'observation des oiseaux qui nous entourent

Conférence « Lyon et le Cinéma » présentée par Monsieur_Jean Charles Bonnet, Historien le 19 novembre 2019

Organisation : Jacqueline Dauphin : 39 participants

Les étapes de l'histoire du cinéma depuis son invention, les salles de cinéma à LYON : de la première projection à aujourd'hui, les films tournés à LYON : l'image de LYON entre ombre et lumière.

Visite de la maison du Docteur Dugoujon 12 février 2019

Organisation : Louis Sanyas : 25 participants

Lieu de l'arrestation de Jean Moulin à Caluire le 21 juin 1943

Visite de cette maison et recherche de quelques réponses d'aujourd'hui aux circonstances de l'opération de la Gestapo.

Visite de la Cité de l'Environnement à Saint Priest le 11 avril 2019

Organisation : Michèle Antignac : 23 participants

Une balade axée sur l'architecture contemporaine et les aménagements qui concourent à faire du parc technologique de Saint-Priest un territoire « modèle ».

La Cité de l'Environnement figure parmi les premiers bâtiments à énergie positive achevés en France. Datant de 2010, cet ensemble de bureaux a la particularité de produire plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Balade de deux heures dans le village et dans le parc.

Visite de la pagode de Sainte-Foy : 4 mai 2019

Organisation : Michèle Antignac : 29 participants

Un lieu de silence de beauté et de méditation, une initiation au Bouddhisme, un repas partagé.

Visite de Trévoux : 16 Mai 2019

Organisation : Monique Rougemont - Jacqueline Dauphin : 18 participants

Le site, le château et le Parlement ainsi que la découverte du tirage des fils d'Or souvenir de la soierie lyonnaise.

Une journée en Dauphiné - Drôme : 8 octobre 2019

Organisation : Michèle Antignac : *22 participants*

Saint Antoine L'Abbaye : Un des plus beaux villages de France, son Abbaye, ses ruelles médiévales.

La visite sera suivie par la découverte du Palais idéal du facteur Cheval à Hauterives.

Voyage en Pologne : 16 au 22 juin 2019

Organisation : Marie-Thérèse Pecceu - Monique Rougemont : *26 participants*.

Varsovie, la capitale ressuscitée après la seconde guerre mondiale a remis en valeur son patrimoine historique et culturel avec le souvenir de Chopin. Le sanctuaire de Jasna Góra à Czestochowa témoigne de la dévotion des polonais pour la vierge, Cracovie la deuxième capitale, s'enorgueillit de sa halle aux draps, de ses très nombreuses églises dont l'Eglise Ste Marie monumentale, de sa colline du Wawel. Elle a aussi conservé de nombreux souvenirs du martyr des juifs : traces du ghetto, quartier juif et reconstitution de l'Usine Schindler. La visite d'Auschwitz est un incontournable détour qui génère une intense émotion. La Mine de Sel de Wieliczka termine le voyage par une note insolite.

Voyage en Aveyron du 7 au 13 septembre 2019 : 18 participants

Organisation : Monique Rougemont et Marie Thérèse Pecceu.

Un parcours dans un des plus beaux départements de France avec la visite d'Espalion de Rodez et de ses musées, de Conques avec sa célèbre abbaye et un détour dans les belles cités un peu endormies de Villefranche-de-Rouergue, de Najac, d'Estaing sans oublier les caves de Roquefort et le viaduc de Millau !

Activités en direction de la jeunesse présentation détaillée

Chaque responsable prend la parole pour expliciter à l'aide de diaporamas l'action entreprise.

Concours « Plaisir de d'écrire »

Présentation Annie MAMECIER-DEMOUNEM

Jury : Roselyne Allinieue-Seignobos ; André Demeure ; Denise Ferreri ; Annie Mamecier-Demounem ; Bénédicte Reveyrand ; Nicole Riondet.

Ce concours propose trois types d'épreuves : Expression française ; Jeune Poésie ; Jeune Nouvelle.

Pour la session 2019, 23 établissements ont été primés : 7 écoles primaires, 14 collèges, 2 lycées. 34 professeurs se sont engagés et ont fait parvenir 254 copies classées par le jury.

124 textes soit 60% des copies ont été primés et 7 d'entre eux ont été envoyés au jury national. 3 ont obtenu une distinction nationale dont 2 prix et 1 accessit. La section a attribué 45 prix départementaux, 69 encouragements à l'écriture, 3 prix de calligraphie et 7 prix Katarzyna sous forme de diplômes et de bons d'achat qui vont de 40 à 150 euros.

Remarques :

La participation à cette session a été bien supérieure à celle de 2018 (sans doute parce qu'au niveau local, la possibilité de traiter un sujet libre a été conservée alors qu'elle a été annulée au niveau national). Ce succès, qui nous ravit, n'a pas été sans créer quelques complications le jour de la remise des prix à l'Hôtel de Ville de Lyon ! Des améliorations ont été relevées par le Jury notamment dans les précisions et les consignes données par les professeurs ainsi que dans le libellé des sujets libres. Attention toutefois aux consignes très critérisées qui enlèvent de la souplesse aux élèves ainsi placés dans des conditions d'évaluation différentes. Mais des améliorations sont toujours possibles, surtout au niveau de la participation des élèves de lycées.

Les professeurs qui s'investissent, avec le soutien de leurs chefs d'établissement ainsi que tous les élèves participants qui apportent chacun au jury : émotion, sourire, étonnement, découverte et plaisir, sont à remercier très chaleureusement.

Concours « Plaisir de dire »

Présentation : Annie MAMECIER-DEMOUNEM

Un nouveau concours mis en place cette première année qui a pour but de récompenser l'expression orale chez les élèves des classes de 4^{ème} et de 3^{ème}. Au niveau académique, la section de l'AMOPA a choisi de mettre en place ce concours, expérimenté en 2018, dès la classe de 6^{ème} et jusqu'à celle de 3^{ème}. Il s'agit d'évaluer des compétences orales chez les collégiens, sur un modèle proche de ce qui est fait pour l'expression écrite mais sans que cela devienne un concours d'éloquence. Le jury évalue, suivant une grille critérisée, l'oralité dans

sa globalité (posture, élocution, diction, vocabulaire, construction des phrases etc...).

4 collèges ont été volontaires. 34 élèves ont été auditionnés dans leurs établissements. 26 d'entre eux ont été récompensés par un prix ou un accessit concrétisé par un diplôme et, pour les lauréats primés, d'un bon-cadeau. Un enregistrement vidéo a été envoyé au jury national et un prix spécial de 100€ a été attribué à deux élèves de 3^{ème}. Ce nouveau concours a eu beaucoup de succès auprès des élèves (dans un établissement lyonnais plus de 100 élèves ont été volontaires !), des professeurs, des chefs d'établissement très mobilisés et des familles.

« Concours « Nous l'Europe » »

Une des missions de l'Ecole est de développer chez les jeunes des collèges et lycées une conscience européenne.

Ce fut la nôtre **dès 2009**, celle d'encourager des initiatives pédagogiques œuvrant dans ce sens en créant le concours départemental de la section du Rhône

Ce concours départemental « Nous l'Europe » a eu une importance particulière en cette année scolaire 2018-2019, 2019 étant une année d'élections au Parlement de Strasbourg.

Jean-Louis Coppéré et Marie-Annie Michou-Saucet, membres du bureau, ont distingué des actions répondant à cet état d'esprit.

Ils ont attribué un **encouragement** et deux **Prix départementaux**

ENCOURAGEMENT aux 45 élèves des classes de 3^e Collège Simone Veil de Chatillon d'Azergues

Le projet est un voyage scolaire inscrit dans une démarche originale pédagogique qui sollicite les ressources de dynamisme et d'intelligence des jeunes. Le voyage fut ludique, culturellement enrichissant au cours de la découverte de la grande ville européenne qu'est Madrid.

PRIX DEPARTEMENTAL aux 16 élèves de la classe de 4^o SEGPA, Collège André Lassagne Caluire et Cuire

Le projet est de rendre concret la notion d'Europe, d'inciter à aller voter aux élections européennes et de cultiver l'intérêt pour les instances. A côté de leurs créations d'affiches d'appel au vote européen, les élèves y expriment leur foi en l'Europe pour répondre aux grandes questions du XXI^e siècle.

Prix départemental mention « Elzbieta Trylinska »

Aux élèves des classes de 4^o Collège Lucie Aubrac de Givors

Débats citoyens/assemblée parlementaire inter-délégués sur l'égalité européenne

Un travail pluriannuel et pluridisciplinaire, exceptionnel par son ampleur, a été reconnu pour son intérêt et son investissement important dans la formation de collégiens de classes de 4^o à une citoyenneté européenne pleine et entière : confection de lois pour répondre aux grandes questions du XXI^e siècle (en particulier à la responsabilité individuelle avec une égale répartition de droits et devoirs). Elles ont été étudiées dans leurs exigences et leur finalité avec l'aide de trois professeurs dans leur enseignement civique et moral.

Concours « Imagin'action »

Présentation Jacques Noclin

Prix 2019 du Meilleur Projet

Jury : Jacques Noclin - Louis Sanyas - Yves Quinteau - Nicole Riondet - Gérard Hepp.

Ce concours, destiné à valoriser les jeunes en formation technologique et professionnelle existe aux niveaux départemental et national. Il peut s'étaler sur une ou deux années scolaires en raison de son projet : effectuer une réalisation technique à la demande d'une entreprise, d'une association ou d'un établissement public ou privé : elle va de la conception jusqu'à la fabrication réussie d'objets ou de machines en collaboration avec le commanditaire. La réalisation peut également faire appel à plusieurs classes de niveaux différents, dans un ou plusieurs lycées : du CAP aux BTS, IUT, Licences professionnelles.

Le Palmarès du concours 2019 ne pouvait que reconnaître la réussite exceptionnelle du projet réalisé par les cinq lycées présents ce jour. Ce projet a

reçu un premier prix de l'AMOPA nationale ainsi que le premier prix départemental AMOPA -AFDET.

Il s'agissait de fabriquer certaines pièces destinées à la remise en état de prothèses orthopédiques que Handicap International récupère dans des pays en développement. Après remise en état, ces prothèses sont données à des personnes en détresse ayant perdu un membre inférieur. Très vite il est apparu que le projet conduisait à distinguer deux composantes :

Projet A : dessins de définition et fabrication de pièces détachées pour tibias et chevilles pour répondre aux besoins les plus urgents d'handicap International réalisé par Les lycées professionnels et les sections d'enseignement professionnel et leurs Bac Pro

Projet B : prothèse simple de genou existante & conception d'une prothèse dérivée et production de prototypes réalisé par les Lycées technologiques et polyvalents et leurs BTS

L'ampleur de la tâche a montré que l'intervention de plusieurs établissements s'imposait car les compétences et les appareils nécessaires aux conceptions impliquaient une coopération. Dès lors cinq établissements, en fonction de leurs spécificités propres ont été retenus : à Lyon le lycée Hector Guimard, chargé de la coordination, à Villeurbanne le lycée Frédéric Faÿs, à Rillieux-la-Pape le lycée Albert Camus, à St Priest le lycée Fernand Forest et à Bourg-en-Bresse le lycée Jean-Marie Carriat.

Il appartenait aux Proviseurs, aux Directeurs Délégués aux Formations comme aux Enseignants de définir les programmes de réalisation des diverses pièces techniques, le choix des matériaux, les plans côtés d'exécution pour aboutie à un projet qui ait du sens dans le traitement du handicap.

• **Lauréats récompensés** :

- **2 étudiantes en BTS fonderie du Lycée Hector Guimard**
- **4 étudiants en BTS CPRP au Lycée Frédéric Faÿs**
- **4 étudiants en BTS CPI au Lycée Albert Camus**
- **Les élèves de section de Baccalauréat Professionnel des Lycées Guimard Forest et Carriat**

Sous la direction de leurs enseignants et avec le concours des corps d'inspection, des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologique et de l'AFDET

La remise des prix organisée par l'AMOPA a eu lieu au Lycée Hector Guimard en présence des autorités académiques, de l'AFDET et des représentants d'Handicap international.

Concours des « Palmes de l'Apprentissage »

Présentation : Jean-Marie Pallier

Jury : Jean Marie Pallier responsable, Yves Quinteau, Jacques Noclin

Membres associés au jury :

Gabriel Paillason, Alain Audouard - Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Lyon-Rhône, Gilles Giroud, Pascale Jouvanceau, Agathe Hébert, Christian Janier - Président honoraire du Groupement du Rhône des Meilleurs Ouvriers de France

Créé en 2012, ce concours est réalisé en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Lyon-Rhône et en collaboration avec le Groupement du Rhône des meilleurs ouvriers de France et est spécifique à notre section.

Son objectif est d'encourager et récompenser des apprentis particulièrement méritants en apprentissage dans des entreprises du Rhône La sélection est effectuée sur dossier et entretien avec prise en compte d'une œuvre présentée à un concours, de la motivation et du projet professionnel à court et moyen terme du candidat.

Lors de cette 7^e édition quatre apprentis ont été récompensés dans les métiers de la boucherie, de la pâtisserie, de la construction bois, de l'esthétique.

Des diapositives illustrant les œuvres présentés sont projetées

Mariannes de l'AMOPA

Présentation : Georges Grousset

Jury : Georges Grousset, responsable, Yves Quinteau, Gérard Bouchet et Jean-Marie Pallier

Crédit Mutuel : Jeannine Creunet

Cinq établissements de l'académie ont été primés pour leur projet de solidarité & fraternité qu'ils avaient présentés pour le concours des "Mariannes de l'AMOPA"2019. Deux collègues (Lucie Aubrac de Givors et Vendôme de Lyon) ont reçu le premier prix, accompagné d'un chèque de 500 euros et d'un buste

de Marianne. Deux lycées (Lycée Récamier et René Descartes) et un établissement de formation d'apprentis (l'ARFA) ont eu également des prix (chèque et buste de Marianne). Nous remercions le Crédit Mutuel Enseignant qui partage les valeurs de ce concours et fournit une aide financière précieuse permettant de récompenser le remarquable investissement des élèves des collèges et lycées.

« Palmes du Jeune Arbitre »

Présentation : Gérard Bouchet

Jury : Gérard BOUCHET responsable, Christiane FERRA, Jean-Marie PALLIER, Yves QUINTEAU avec la collaboration de Dominique LETARD et de Patrick CHOLLOT (UNSS Lyon/Métropole de Lyon).

Le Prix "Les Palmes Jeune Arbitre" récompense quatre lauréats qui se sont fait remarquer par leur engagement dans le cadre de rencontres organisées et encadrées par l'Union Nationale du Sport Scolaire, les mercredis après-midi.

Ces jeunes apprentis officiels sont guidés et formés par leur professeur d'Éducation Physique et Sportive (*avoir une bonne connaissance des règlements associée à la maîtrise des gestes de l'arbitrage, sans négliger, le langage vis-à-vis d'un groupe ou d'individuels...*) pour officier dans les championnats départementaux, régionaux et exceptionnellement de France.

Ces jeunes se mettent complètement au service des autres pour qu'ils puissent pratiquer leur discipline sportive en toute sécurité. Ce dévouement est remarquable et c'est un excellent apprentissage dans la communication avec les autres et le "Vivre Ensemble".

En 2019, nous avons récompensé 2 collégiens, 2 lycéens et nous avons eu le plaisir de remettre un prix spécial à trois lycéens qui ont arbitré la Finale des Championnats de France UNSS football junior masculin.

Ce prix a fait l'objet d'une information dans la revue nationale d'octobre/novembre/décembre 2019 de l'AMOPA.

Prix « AMOPA –AAUL »**Présentation Yves Quinteau**

En collaboration avec l'Association des Amis de l'Université de Lyon.

Jury : Yves Quinteau responsable, Christiane Ferra de l'Amopa, Jean-François JAL de l'AAUL.

Prix Arts du Spectacle :

Il s'adresse aux étudiants ayant soutenu l'année précédente dans un établissement d'enseignement supérieur de l'Université de Lyon un mémoire de fin d'études remarqué dans les domaines des arts du spectacle, du cinéma, de la photographie et des arts numériques de l'image.

Un prix a été décerné à Rosa BARBIERI, étudiante en Master 2 Cinéma et audiovisuel, parcours « Pensées du cinéma » - Université Lyon 2, pour son mémoire intitulé : « Le cinéma de Bertrand Bonello : **« Une disparition du réel »** ».

Bourse Scène recherche :

Décernée pour la première fois en 2018. s'adresse aux étudiants du Conservatoire national Supérieur de musique et de Danse de Lyon ainsi qu'à ceux de l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre présentant un projet commun de recherche fondé sur une approche expérimentale des arts de la scène.

Un prix a été attribué au. Projet « Saga » :

Concert en collaboration entre des étudiants des arts de la scène de l'ENSATT (scénographie, costume, éclairage) et un compositeur du CNSMDL. Il s'inspire des formes nouvelles d'approche du concert que l'on peut trouver dans le domaine de l'improvisation, de la danse ou encore de la musique actuelle et vise à apporter un renouveau dans les codes du concert classique.

Les lauréats sont *Salomé ROMANO* et *Ferdinand CHUPIN*

Le concert aura lieu ultérieurement au CNSMDL, sur scène ; il comptera 15 musiciens et 8 danseurs pour une durée de 50 minutes de musique.

Bourses**Présentation : Christiane Ferra**

Jury : Christiane Ferra responsable, Gérard Bouchet secrétaire, Jacqueline Dauphin, Yves Quinteau, Jean-Marie Pallier, Jean-Pierre Biot, Denis Jeandel.

12 bourses ont été attribuées pour un total de 5400 euros à des Etudiants de l'INSA, VETSUP AGRO, ISARA, ECOLE 3A de Lyon

Francophonie**Présentation : Chantal Dentzer**

Jury : Chantal Dentzer-Tatin, Gérard Hepp.

La Francophonie est une valeur qui est chère à l'Amopa. Je ne citerai que 3 chiffres de l'OIF, (Organisation Mondiale de la Francophonie). Elle regroupe 88 états, il y a plus de 300 millions de locuteurs de notre langue, ils sont répartis sur les 5 continents. On évoque souvent le monde francophone ou l'espace francophone. La langue est ce qui nous rassemble, à l'Amopa, elle est synonyme de partage.

Cette année 2 bourses de 300 euros chacune ont été attribuées à 2 jeunes de la SEPR. Il s'agit **d'Ismaël Diomande**, venu de Côte d'Ivoire, apprenti en CAP de Boulanger. La deuxième bourse a été attribuée à **Dorina Caniac**, venue de Roumanie, apprentie en CAP de Coiffure.

Rapport financier présenté par la Trésorière Danièle ANRÈS

La Trésorière commente les 4 tableaux communiqués aux membres de l'assemblée :

Situation des comptes : Les comptes sont regroupés en deux sections distinctes :

Activités d'intérêt général et fonctionnement

2019 : résultat **positif** : + **1600€**

Rappel 2018 : résultat négatif : -2700€

Economie : **4300€**

Important effort consenti sur tous les postes de dépenses

Activités d'utilité publique

2019 : résultat négatif : - 7000€

Rappel 2018 : résultat négatif : - 7 800 €

Economie : 800 €

Malgré la baisse des recettes de partenariat et grâce à une économie à la marge sur les montants des prix.

Budget global

2019 : déficit : - **5400€**

2018 : déficit : - **10 500 €**

Soit une réduction du déficit par rapport à 2018 de 5100 € soit 48,5%

A noter que sans ces économies le déficit de 2018 aurait non seulement été conservé en 2019 mais aggravé dans la mesure où les recettes de partenariat ont diminué de 21% entre 2018 et 2019 ce qui correspond à 3200€

Le déficit se serait alors monté à **13700€** ce qui aurait entamé dangereusement nos réserves.

Grâce à notre action volontariste qui continue en 2020 les réserves restent suffisantes.

Un point important mérite d'être souligné :

Nous ne devons pas passer sous silence les aides indirectes non chiffrées et donc non budgétées mais néanmoins essentielles dont nous bénéficions : principalement la mise à disposition gratuite de locaux pour les conférences, la remise des prix, la remise de décorations, l'Assemblée générale et nos diverses réunions (bureau, commissions). Cela concerne l'INSPE le Conseil départemental, la Préfecture, les lycées, les établissements d'enseignement supérieur (ISARA, ECL...).

Qu'ils en soient ici remerciés.

Votes

Rapport moral : adopté à l'unanimité

Rapport d'activités : adopté à l'unanimité

Rapport financier adopté à l'unanimité

Renouvellement des vérificateurs aux comptes : adopté à l'unanimité

CLÔTURE DE L'Assemblée générale par le président Yves Quinteau

« Un rappel :

Comme vous le savez le Congrès de l'AMOPA prévu à La Rochelle les 16 et 17 mai 2020 a été annulé. L'Assemblée générale statutaire aura lieu le 16 novembre prochain à Paris.

Venez nombreux ou si vous ne pouvez pas vous y rendre n'oubliez pas de donner procuration !

Je voudrais terminer comme j'aime le faire par une citation celle d'un auteur américain Peter Ferdinand Drucker concernant l'avenir en général et bien sûr celui de l'AMOPA auxquels nous sommes tous ici très attachés :

« Le meilleur moyen de prévoir le futur c'est de le créer. »

Le Président remercie tous les membres du Bureau et du Comité consultatif (ex Bureau élargi).

Appelés sur l'estrade pour être applaudis.

Il remercie également les membres de l'assemblée.

Il invite ensuite à la collation offerte par le lycée du Parc, moment qui terminera cette manifestation de la meilleure façon qui soit.

La Secrétaire, Jacqueline Dauphin

Le Président, Yves Quinteau



ACTIVITÉS FUTURES



NOTICE DESCRIPTIVE
Conférence « LE CIEL A L'ŒIL NU »

25 janvier 2021 à 14h30

Conférencier : Jean-Marie PALLIER

Lieu : INSPE de l'Académie de Lyon
5 rue Anselme
69004 LYON

Bus : C13 et C18

arrêt : Clos Jouve



Image Stellarium

Depuis l'aube de l'humanité les hommes ont contemplé le ciel et l'astronomie, la plus ancienne et la plus universelle de sciences, s'est développée partout dans le monde.

Cette observation du ciel à l'œil nu a conduit à deux approches. La première est mythologique : les Anciens ont observé les astres du ciel et leur ont donné un sens souvent lié à leurs propres divinités.

La seconde est scientifique : le ciel devient un repère spatial qui permet de se diriger sur terre ou sur mer ainsi qu'un repère temporel qui permet de fixer un calendrier.

Aujourd'hui les pollutions atmosphérique et lumineuse empêchent une grande partie de l'humanité de contempler le ciel et la voie lactée n'est plus visible que loin des villes. Pourtant contempler le ciel reste une source de connaissance et de réflexion accessible à tous.

En s'appuyant sur l'évocation du ciel des Anciens cette conférence présentera les objets célestes visibles à l'œil nu ou avec des jumelles et montrera comment les repérer dans le ciel au fil des jours et des saisons.

Cette conférence est gratuite pour les adhérents et les sympathisants mais l'inscription est obligatoire.



BULLETIN D'INSCRIPTION
Conférence « LE CIEL A L'ŒIL NU »

25 janvier 2021 à 14h30

Conférencier : Jean-Marie PALLIER

Lieu : INSPE de l'Académie de Lyon
5 rue Anselme
69004 LYON
Bus : C13 et C18
arrêt : Clos Jouve

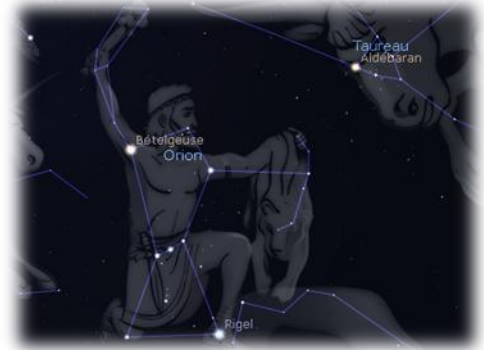


Image Stellarium

En s'appuyant sur l'évocation du ciel des Anciens cette conférence présentera les objets célestes visibles à l'œil nu ou avec des jumelles et montrera comment les repérer dans le ciel au fil des jours et des saisons.

Cette conférence est gratuite pour les adhérents et les sympathisants mais l'inscription est obligatoire.

**Coupon de participation à compléter, à découper et à renvoyer,
avant le 15 décembre 2020**

À : Mme Jacqueline DAUPHIN, 84 rue Chazière - 69004 LYON

☎ : 04 78 30 55 62 – Mel : j.dauphin@wanadoo.fr



Conférence « LE CIEL A L'ŒIL NU »
« Le lundi 25 janvier 2021 »

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :@

AMOPA Section du Rhône : Membre actif Membre sympathisant N° d'adhérent :

Nom et prénom des personnes qui vous accompagnent et N° d'adhérent ou de sympathisant :

.....
.....

A,.....le.....



ACTIONS CULTURELLES DE LA SECTION AU

PREMIER TRIMESTRE 2021

En raison de la situation sanitaire il ne nous est pas possible de retenir à l'avance des dates concernant les manifestations que nous souhaitons organiser et donc de récolter des inscriptions. Toutefois les conférenciers que nous avons contactés pourraient nous avertir de leurs disponibilités dans le courant du trimestre.

Nous vous proposons donc ci-après le titre et le contenu de deux conférences qui seraient susceptibles d'être organisées aux mois de février et mars.

Veuillez nous indiquer par le présent bulletin si vous seriez intéressés par ces conférences. Nous vous contacterons dès que nous aurons des renseignements précis

Conférence : Le phylloxéra, une maladie disparue (?) de la vigne

Ce problème aux facettes multiples, traverse l'histoire de France du XIXe, évoque la viticulture et ses vicissitudes face à des parasites à répétition, souligne la collaboration entre scientifiques et viticulteurs. En bref, la biologie et un pan important de l'économie nationale y sont complètement liés.

Conférencier : Professeur Girard



Conférence : La douleur dans l'Art

Peintres et peintures en rapport avec la douleur

Conférencier : Professeur Queneau



Bulletin renseigné à renvoyer (après avoir coché la ou les conférences souhaitée(s))

à **Jacqueline Dauphin 84 rue chazière 69004 Lyon**

Ou par Courriel : j.dauphin@wanadoo.fr

Nom et prénom :

Adresse :

Nombre de personnes :

Courriel :@

N° Tél fixe : Mobile :

Intéressé (e) par : Conférence 1: **Le phylloxéra** Conférence 2 : **La Douleur dans l'Art**

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS

COMMANDEUR

Mme PONSOT Christel

OFFICIER

Mme JACOTEY Nathalie

CHEVALIERS

Mme BARDE CABUCON Christine

M. BOYER Hervé

M. CAVORET Jérôme

M. MONTEUX Jean Pierre

Mme.PELARDY Florence

Mme.PRECLOUX Florence

M.STOULS Nicolas

Mme STREICHENBERGER Nathalie

M VALERO Jean Emmanuel

DÉCÈS

Monsieur Guy SANGLERAT

Madame Simone MICHALET (mère de Mme Monique Couturier, ex - Trésorière de l'AMOPA section du Rhône).

Monsieur Lucien THÉVENIN, Inspecteur divisionnaire de Police, (père de Mme Michèle ANTIGNAC adhérente au bureau de l'AMOPA section du Rhône).

INFORMATIONS

Recueil des activités culturelles de la section

Vous pouvez vous procurer le recueil 2019 des activités culturelles de la section du Rhône, pour la somme de **10 euros** en vous adressant à :

Madame Monique ROUGEMONT

Tél. : 04.78.27.40.54

ou par courriel : m.rougemont8@gmail.com

Si vous désirez recevoir le document par la poste,

veuillez rajouter **6 euros supplémentaires** (tarif d'expédition), ce qui porte le montant à **16 euros (recueil + envoi)**

SOUTIEN A NOTRE SECTION

■ Vous pouvez soutenir nos actions en faveur de la jeunesse en faisant un don à notre section : <https://www.amopa69.fr/partenariat.html>

Pour cela, vous pouvez faire parvenir un chèque, distinct de celui de votre adhésion, établi à l'ordre de AMOPA section du Rhône et l'adresser à :

Section AMOPA 69 - Soutien et Partenariat

5, rue Anselme – 69317 Lyon cedex 04

*L'AMOPA étant une association Loi 1901 à but non lucratif reconnue d'utilité publique, votre soutien est déductible de votre impôt sur le revenu à concurrence de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
Le reçu fiscal correspondant vous sera adressé.*

COTISATION - ABONNEMENT 2021 À L'AMOPA

■ Pour les MEMBRES de l'AMOPA : Chevalier, Officier ou Commandeur

Le siège national leur fera parvenir par courrier l'appel de cotisation et d'abonnement à la revue pour l'année 2021 dans le courant du mois de janvier.

ILS ADRESSERONT
LEUR COTISATION ET LEUR ABONNEMENT A LA REVUE
AU SIÈGE NATIONAL DE L'AMOPA - 30 AVENUE FÉLIX-FAURE 75015 PARIS

COTISATION D'ADHÉSION A L'AMOPA ET ABONNEMENT A LA REVUE

Membre actif : 32 € : adhésion avec abonnement à la revue : **56 €**

Membre de soutien : 48 € : adhésion avec abonnement à la revue **72€**

Membre bienfaiteur : adhésion : **88 €** : adhésion avec abonnement à la revue : **112 €**

La cotisation d'adhésion ouvre un droit à déduction fiscale de 66 % de son montant et au reçu fiscal correspondant.

■ Pour les membres SYMPATHISANTS de l'AMOPA, qui ne sont pas titulaires des Palmes académiques ils adresseront leur bulletin d'adhésion (ci-joint page suivante) à :

Madame Jacqueline DAUPHIN
84 rue Chazière 69004 LYON
Tél : 04 78 30 55 62

LA COTISATION N'EST VALABLE QUE POUR L'ANNÉE CIVILE.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à AMOPA secrétariat national 30 avenue Félix Faure 75015 Paris.

Merci de votre fidélité, de l'intérêt et du soutien que vous apportez à l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA)





**ASSOCIATION DES MEMBRES
DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES
(Reconnue d'utilité publique décret du 26-9-68)**

Siège : Ministère de l'Éducation Nationale
Secrétariat : 30, avenue Félix Faure 75015 PARIS – Tél : 01 45 54 50 82



ANNÉE 2021
BULLETIN D'ADHÉSION SYMPATHISANT
Non titulaire des palmes académiques

à renvoyer à : **Madame Jacqueline DAUPHIN**
84 rue Chazière
69004 LYON

Nom et prénoms : M., Mme,

Date de naissance : _____ *Profession ou qualité :* _____

Adresse : _____

Écrire tous les noms propres, patronymes, domicile, en lettres capitales et souligner le prénom usuel).

Mél : _____ *Tél. :* _____

Demande son inscription en qualité de :

Marquer votre choix d'une X et indiquer le montant total de votre versement par chèque libellé à l'ordre de l'AMOPA.

Membre sympathisant : 32 €

Membre sympathisant participation avec abonnement à la revue : 56 €

Montant du versement : €

Vous recevrez le reçu fiscal correspondant.

Date _____ Signature _____

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Section du Rhône et de la Métropole de Lyon

Siège : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
5, rue Anselme - 69317 Lyon Cedex 04

Présidents d'Honneur

M. le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône
M. le Recteur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'Académie de Lyon,
Chancelier des universités
M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur académique des Services de l'Éducation nationale
M. le Directeur INSPÉ (ex ESPE) de l'Académie de Lyon – Université Claude Bernard Lyon 1
M. Jean-Pierre BIOT, proviseur honoraire

Président honoraire

M. Jacques JUMENTIER, inspecteur d'académie honoraire

Bureau de la section:

Président : **M. Yves QUINTEAU**, directeur général des services honoraire de l'ENS de Lyon
Vice-présidente : **Mme Christiane FERRA**, inspectrice principale honoraire - enseignement agricole
Secrétaire générale : **Mme Jacqueline DAUPHIN**, attachée principale d'administration universitaire honoraire
Secrétaire adjointe : **Mme Monique ROUGEMONT**, professeur certifié honoraire
Trésorière : **Mme Danièle ANRÈS**, attachée principale d'administration d'Etat honoraire
Trésorier adjoint : **M. Gérard HEPP**, professeur agrégé honoraire

Chargés de mission :

Partenariat : MM. Jean-Marie PALLIER et Yves RAFFESTIN, Georges GROUSSET

Concours Palmes de l'Apprentissage : M. Jean-Marie PALLIER

Concours « Mariannes de l'AMOPA » : M. Georges GROUSSET

Concours « Palmes Jeune Arbitre » : M. Gérard BOUCHET

Concours «AMOPA/AAUL» : MM. Yves QUINTEAU, Mme Christiane FERRA

Concours « Défense et Illustration de la langue française » :

Mme Annie MAMECIER-DEMOUNEM

Concours : « Nous l'Europe » : Mme Marie-Annie MICHOU-SAUCET et M. Jean-Louis COPPÉRÉ

Concours «IMAGING'Action» : MM. Jacques NOCLIN et Louis SANYAS

Bourses de l'Enseignement Supérieur : Mme Christiane FERRA et M. Gérard BOUCHET

Francophonie : Mme Chantal DENTZER et M. Gérard HEPP

Activités culturelles : Mmes Michèle ANTIGNAC, Jacqueline DAUPHIN, Marie-Thérèse PECCEU
Monique ROUGEMONT et M. Louis SANYAS

Publications : Mmes Jacqueline ABBAL-LOISY, Monique ROUGEMONT et M. Jean-Marie PALLIER

Site Internet : MM. Jean-Marie PALLIER, Georges GROUSSET.

NŒUD AU MOUCHOIR

25 janvier 2021

Conférence « Le Ciel à l'œil nu » présentée par Jean-Marie PALLIER

ESPE 5, rue Anselme, 69004 Lyon

Bus C13 et C18 – Arrêt Clos Jouve

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 15 décembre 2020

Conférences

Le Phylloxéra par le Professeur GIRARD

La Douleur dans l'Art par le Professeur QUENEAU

Pour chacune des deux conférences la date soumise à des impératifs d'emploi

du temps, vous sera transmise dès que nous en aurons connaissance.

mais il est indispensable de faire parvenir votre bulletin d'inscription

Auditorium

Samedi 5 décembre 2020 à 18 heures : symphonie héroïque de Beethoven

Samedi 23 janvier 2021 à 18 heures : symphonie n°3 de Malher

Opéra

Mercredi 16 décembre 2020 à 20 heures : Béatrice et Bénédicte de Berlioz

Il est impératif d'arriver 30mn avant le début de chaque séance (concert et
opéra) et 45mn avant si l'on utilise l'ascenseur.

Vestiaire fermé pour concerts et opéra.

Sous réserve de modifications pour Auditorium et Opéra



Section du Rhône et de la Métropole de Lyon

Site : www.amopa69.fr

Site amopa nationale : www.amopa.asso.fr